



**PRÉFÈTE
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Somme**

Note de présentation

Dans le cadre de travaux de réhabilitation de l'ancien site industriel Cosserat sur 0,93 ha et de la réalisation d'un programme de construction de logements, de locaux à vocation économique, d'une résidence pour personnes âgées et d'un parking silo d'environ 300 places, l'aménageur-promoteur SNC Cosserat a déposé une demande de dérogation d'espèces protégées au titre de l'article L.411-2 du code de l'environnement. Les surfaces constructibles concernent 3,38 ha.

Lors de l'instruction administrative du dossier, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme a émis un avis favorable à cette demande en date du 2 décembre 2021. Le dossier a été transmis au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) qui a rendu un avis favorable sous réserve le 11 avril 2022.

Le projet d'arrêté ci-joint est soumis à consultation du public pendant une durée de 14 jours.

Les personnes le souhaitant peuvent émettre leurs observations à l'adresse suivante :
ddtm-chasse@somme.gouv.fr

En cas d'observations, le délai de publication de l'arrêté ne peut être inférieur à quatre jours à compter de la date de clôture de la consultation.

En cas d'observations, ces dernières seront synthétisées et la synthèse publiée à l'expiration du délai de consultation avec l'arrêté signé.